

Nous promettons solennellement que nous ne vous enverrons pas de spam et que nous ne communiquerons pas votre adresse électronique à des tiers sans votre consentement.

Politique en matière de cookies et de confidentialité des données

Version courte:

1. Nous respectons votre vie privée. Nous n'utiliserons pas votre nom et votre adresse e-mail à d'autres fins que l'envoi de lettres d'information (si vous êtes abonné) ou pour vous contacter au sujet d'une question qui est actuellement en suspens ou qui l'a été dans le passé entre vous et Ti-lux.
2. Nous ne partagerons pas vos données personnelles, par exemple votre adresse e-mail ou votre numéro de contact, avec des tiers qui ne sont pas liés à Ti-lux.
3. Notre bulletin d'information comprendra toujours un lien permettant de se désabonner à tout moment. Dès que vous vous désabonnez, nous supprimons votre adresse électronique de notre base de données.
4. Ce site web utilise des cookies pour améliorer l'expérience de navigation et fournir des fonctionnalités supplémentaires (comme la connexion, le partage de contenu sur les médias sociaux). En cliquant sur Autoriser les cookies, vous autorisez ce site web à stocker de petits morceaux de données sur votre appareil. En cliquant sur Désactiver les cookies, vous refusez de stocker des cookies et des données de stockage local pour ce site web, en supprimant éventuellement les cookies déjà stockés (certaines parties du site peuvent cesser de fonctionner correctement).

Nous nous réjouissons de l'intérêt que vous portez à mon entreprise. La protection des données est une priorité absolue pour la direction de Ti-lux. L'utilisation des pages Internet de Ti-lux est possible sans indication de données personnelles ; cependant, si une personne concernée souhaite utiliser des services d'entreprise spéciaux via notre site Internet, le traitement de données personnelles peut devenir nécessaire. Si le traitement des données personnelles est nécessaire et qu'il n'existe pas de base légale pour ce traitement, nous obtenons généralement le consentement de la personne concernée.

Le traitement des données à caractère personnel, telles que le nom, l'adresse, l'adresse électronique ou le numéro de téléphone d'une personne concernée, est toujours conforme au règlement général sur la protection des données (RGPD) et aux dispositions nationales spécifiques en matière de protection des données applicables à Ti-lux. Par le biais de cette déclaration de protection des données, notre entreprise souhaite informer le grand public de la nature, de la portée et de la finalité des données à caractère personnel que nous collectons, utilisons et traitons. En outre, les personnes concernées sont informées, par le biais de cette déclaration de protection des données, des droits dont elles disposent.

En tant que responsable du traitement, Ti-lux a mis en œuvre de nombreuses mesures techniques et organisationnelles pour assurer la protection la plus complète des données à caractère personnel traitées par le biais de ce site web. Toutefois, les transmissions de données basées sur Internet peuvent en principe présenter des lacunes en matière de sécurité, de sorte qu'une protection absolue ne peut être

garantie. C'est pourquoi chaque personne concernée est libre de nous transmettre ses données personnelles par d'autres moyens, par exemple par téléphone.

1. Définitions

La déclaration de protection des données de Ti-lux est basée sur les termes utilisés par le législateur européen pour l'adoption du Règlement général sur la protection des données (RGPD). Notre déclaration de protection des données doit être lisible et compréhensible pour le grand public, ainsi que pour nos clients et partenaires commerciaux. Pour ce faire, nous souhaitons tout d'abord expliquer la terminologie utilisée.

Dans la présente déclaration de protection des données, nous utilisons, entre autres, les termes suivants :

- a) Les données à caractère personnel désignent toute information concernant une personne physique identifiée ou identifiable ("personne concernée"). Une personne physique identifiable est une personne qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à l'identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale de cette personne physique.
- b) La personne concernée est toute personne physique identifiée ou identifiable dont les données à caractère personnel sont traitées par le responsable du traitement.
- c) Le traitement est toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction.
- d) La restriction du traitement est le marquage des données à caractère personnel stockées dans le but de limiter leur traitement à l'avenir.
- e) Le profilage désigne toute forme de traitement automatisé de données à caractère personnel consistant à utiliser ces données pour évaluer certains aspects de la personnalité d'une personne physique, notamment pour analyser ou prédire des aspects relatifs au rendement professionnel, à la situation économique, à la santé, aux préférences personnelles, aux intérêts, à la fiabilité, au comportement, à la localisation ou aux déplacements de cette personne physique.
- f) La pseudonymisation est le traitement de données à caractère personnel de telle sorte que ces données ne puissent plus être attribuées à une personne concernée spécifique sans l'utilisation d'informations supplémentaires, à condition que ces informations supplémentaires soient conservées séparément et fassent l'objet de mesures techniques et organisationnelles visant à garantir que les données à caractère personnel ne sont pas attribuées à une personne physique identifiée ou identifiable.
- g) Contrôleur ou responsable du traitementLe contrôleur ou responsable du traitement est la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement des données à caractère personnel ; lorsque les finalités et les moyens de ce traitement sont déterminés par le droit de l'Union ou des États membres, le contrôleur ou les critères spécifiques pour sa désignation peuvent être prévus par le droit de l'Union ou des États membres.

- h) Sous-traitant Le sous-traitant est une personne physique ou morale, une autorité publique, un service ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement.
- i) Le destinataire est une personne physique ou morale, une autorité publique, une agence ou un autre organisme, à qui les données à caractère personnel sont communiquées, qu'il s'agisse ou non d'un tiers. Toutefois, les autorités publiques qui peuvent recevoir des données à caractère personnel dans le cadre d'une enquête particulière conformément au droit de l'Union ou des États membres ne sont pas considérées comme des destinataires ; le traitement de ces données par ces autorités publiques doit être conforme aux règles applicables en matière de protection des données en fonction des finalités du traitement.
- j) Un tiers est une personne physique ou morale, une autorité publique, une agence ou un organisme autre que la personne concernée, le responsable du traitement, le sous-traitant et les personnes qui, sous l'autorité directe du responsable du traitement ou du sous-traitant, sont autorisées à traiter les données à caractère personnel.
- k) Le consentement de la personne concernée est toute manifestation de volonté, libre, spécifique, éclairée et univoque par laquelle la personne concernée accepte, par une déclaration ou par une action positive claire, que des données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement.

2. Nom et adresse du responsable du traitement

Le contrôleur aux fins du règlement général sur la protection des données (RGPD), d'autres lois sur la protection des données applicables dans les États membres de l'Union européenne et d'autres dispositions relatives à la protection des données est :

Ti-lux S.à r.l.

29, rue de la Montagne

4879 Lamadelaine

Luxembourg

Phone: +352.621 75 45 21

Email: info@tiphoto.com

Website: www.tiphoto.lu

3. Cookies

Les pages Internet de Ti-lux utilisent des cookies. Les cookies sont des fichiers texte qui sont stockés dans un système informatique par l'intermédiaire d'un navigateur Internet.

De nombreux sites et serveurs Internet utilisent des cookies. De nombreux cookies contiennent ce que l'on appelle un identifiant de cookie. L'ID du cookie est un identifiant unique du cookie. Il s'agit d'une chaîne de caractères qui permet d'attribuer les pages Internet et les serveurs au navigateur Internet spécifique dans lequel le cookie a été stocké. Cela permet aux sites Internet et aux serveurs visités de différencier le navigateur individuel du sujet des données des autres navigateurs Internet qui contiennent d'autres cookies. Un navigateur Internet spécifique peut être reconnu et identifié à l'aide de l'identifiant unique du cookie.

Grâce à l'utilisation de cookies, Ti-lux peut fournir aux utilisateurs de ce site web des services plus conviviaux qui ne seraient pas possibles sans le paramétrage du cookie.

Grâce à un cookie, les informations et les offres de notre site web peuvent être optimisées en fonction de l'utilisateur. Les cookies nous permettent, comme indiqué précédemment, de reconnaître les utilisateurs de notre site web. L'objectif de cette reconnaissance est de faciliter l'utilisation de notre site web. L'utilisateur du site web qui utilise des cookies, par exemple, n'a pas besoin d'entrer ses données d'accès à chaque fois qu'il accède au site web, car celles-ci sont prises en charge par le site web, et le cookie est donc stocké sur le système informatique de l'utilisateur. Un autre exemple est le cookie d'un panier d'achat dans une boutique en ligne. Le magasin en ligne se souvient des articles qu'un client a placés dans le panier virtuel par l'intermédiaire d'un cookie.

La personne concernée peut, à tout moment, empêcher la mise en place de cookies par le biais de notre site Internet au moyen d'un réglage correspondant du navigateur Internet utilisé, et peut ainsi refuser de manière permanente la mise en place de cookies. En outre, les cookies déjà installés peuvent être supprimés à tout moment par le biais d'un navigateur Internet ou d'autres programmes logiciels. Cela est possible dans tous les navigateurs Internet courants. Si la personne concernée désactive l'installation de cookies dans le navigateur Internet utilisé, il se peut que certaines fonctions de notre site Internet ne soient pas entièrement utilisables.

4. Collecte de données et d'informations générales

Le site web de Ti-lux recueille une série de données et d'informations générales lorsqu'une personne concernée ou un système automatisé consulte le site web. Ces données et informations générales sont stockées dans les fichiers journaux du serveur. Les données collectées peuvent être (1) les types et versions de navigateurs utilisés, (2) le système d'exploitation utilisé par le système d'accès, (3) le site web à partir duquel un système d'accès atteint notre site web (ce que l'on appelle les référents), (4) les sous-sites web, (5) la date et l'heure d'accès au site Internet, (6) une adresse de protocole Internet (adresse IP), (7) le fournisseur de services Internet du système d'accès, et (8) toute autre donnée et information similaire pouvant être utilisée en cas d'attaques sur nos systèmes de technologie de l'information.

Lors de l'utilisation de ces données et informations générales, Ti-lux ne tire aucune conclusion sur la personne concernée. Ces informations sont plutôt nécessaires pour (1) fournir correctement le contenu de notre site web, (2) optimiser le contenu de notre site web ainsi que sa publicité, (3) assurer la viabilité à long terme de nos systèmes de technologie de l'information et de la technologie de notre site web, et (4) fournir aux autorités chargées de l'application de la loi les informations nécessaires aux poursuites pénales en cas de cyberattaque. C'est pourquoi Ti-lux analyse statistiquement les données et informations collectées de manière anonyme, dans le but d'accroître la protection et la sécurité des données de notre entreprise et d'assurer un niveau optimal de protection des données à caractère personnel que nous traitons. Les données anonymes des fichiers journaux du serveur sont stockées séparément de toutes les données personnelles fournies par une personne concernée.

5. Inscription sur notre site web

La personne concernée a la possibilité de s'inscrire sur le site web du responsable du traitement en indiquant des données à caractère personnel. Les données à caractère personnel transmises au

responsable du traitement sont déterminées par le masque de saisie utilisé pour l'enregistrement. Les données à caractère personnel saisies par la personne concernée sont collectées et stockées exclusivement pour un usage interne par le responsable du traitement, et pour ses propres besoins. Le responsable du traitement peut demander le transfert à un ou plusieurs sous-traitants (par exemple, un service de colis) qui utilisent également les données à caractère personnel pour une finalité interne imputable au responsable du traitement.

Lors de l'enregistrement sur le site web du responsable du traitement, l'adresse IP - attribuée par le fournisseur d'accès à Internet (FAI) et utilisée par la personne concernée - la date et l'heure de l'enregistrement sont également stockées. Le stockage de ces données se fait dans la mesure où il s'agit du seul moyen d'empêcher l'utilisation abusive de nos services et, le cas échéant, de permettre d'enquêter sur les infractions commises. Dans la mesure où la conservation de ces données est nécessaire pour assurer la sécurité du responsable du traitement. Ces données ne sont pas transmises à des tiers, à moins qu'il n'existe une obligation légale de les transmettre ou que la transmission ne serve à des fins de poursuites pénales.

L'enregistrement de la personne concernée, avec l'indication volontaire de données à caractère personnel, vise à permettre au responsable du traitement d'offrir à la personne concernée des contenus ou des services qui ne peuvent être offerts qu'aux utilisateurs enregistrés en raison de la nature du sujet en question. Les personnes enregistrées sont libres de modifier à tout moment les données à caractère personnel spécifiées lors de l'enregistrement ou de les faire supprimer complètement du stock de données du responsable du traitement.

Le responsable du traitement fournit à tout moment à chaque personne concernée, à sa demande, des informations sur les données à caractère personnel stockées à son sujet. En outre, le responsable du traitement rectifie ou efface les données à caractère personnel à la demande ou sur indication de la personne concernée, dans la mesure où il n'existe pas d'obligation légale de conservation. L'ensemble des employés du responsable du traitement sont à la disposition de la personne concernée en tant que personnes de contact.

6.Inscription à nos lettres d'information

Sur le site web de Ti-lux, les utilisateurs ont la possibilité de s'abonner à la lettre d'information de notre entreprise. Le masque de saisie utilisé à cet effet détermine quelles données à caractère personnel sont transmises, ainsi que le moment où la lettre d'information est commandée auprès du responsable du traitement.

Ti-lux informe régulièrement ses clients et partenaires commerciaux des offres de l'entreprise au moyen d'un bulletin d'information. La newsletter de l'entreprise ne peut être reçue par la personne concernée que si (1) la personne concernée dispose d'une adresse e-mail valide et (2) la personne concernée s'inscrit pour l'envoi de la newsletter. Un courriel de confirmation sera envoyé à l'adresse électronique enregistrée par une personne concernée pour la première fois pour l'envoi de la lettre d'information, pour des raisons juridiques, dans le cadre de la procédure de double consentement. Cet e-mail de confirmation est utilisé pour prouver que le propriétaire de l'adresse e-mail en tant que personne concernée est autorisé à recevoir le bulletin d'information.

Lors de l'inscription à la lettre d'information, nous enregistrons également l'adresse IP du système informatique attribuée par le fournisseur d'accès à Internet (FAI) et utilisée par la personne

concernée au moment de l'inscription, ainsi que la date et l'heure de l'inscription. La collecte de ces données est nécessaire pour comprendre l'utilisation abusive (éventuelle) de l'adresse électronique d'une personne concernée à une date ultérieure, et elle sert donc l'objectif de la protection juridique du responsable du traitement.

Les données personnelles collectées dans le cadre d'une inscription à la lettre d'information ne seront utilisées que pour l'envoi de notre lettre d'information. En outre, les abonnés à la lettre d'information peuvent être informés par e-mail, dans la mesure où cela est nécessaire au fonctionnement du service de lettre d'information ou de l'inscription en question, comme cela peut être le cas en cas de modification de l'offre de lettre d'information ou en cas de changement des conditions techniques. Il n'y a pas de transfert à des tiers des données personnelles collectées par le service de la lettre d'information. L'abonnement à notre lettre d'information peut être résilié à tout moment par la personne concernée. La personne concernée peut à tout moment révoquer le consentement qu'elle a donné à l'enregistrement de ses données personnelles pour l'envoi de la lettre d'information. Un lien correspondant à la révocation du consentement se trouve dans chaque lettre d'information. Il est également possible de se désabonner de la lettre d'information à tout moment, directement sur le site web du responsable du traitement, ou de communiquer cette information au responsable du traitement d'une autre manière.

7. Suivi de la lettre d'information

Le bulletin d'information de Ti-lux contient des pixels de suivi. Un pixel de suivi est un graphique miniature intégré dans ces e-mails, qui sont envoyés au format HTML pour permettre l'enregistrement et l'analyse des fichiers journaux. Cela permet une analyse statistique du succès ou de l'échec des campagnes de marketing en ligne. Sur la base du pixel de suivi intégré, Ti-lux peut savoir si et quand un e-mail a été ouvert par une personne concernée et quels liens de l'e-mail ont été consultés par les personnes concernées.

Ces données personnelles collectées dans les pixels de suivi contenus dans les lettres d'information sont stockées et analysées par le responsable du traitement afin d'optimiser l'envoi de la lettre d'information et d'adapter encore mieux le contenu des futures lettres d'information aux intérêts de la personne concernée. Ces données à caractère personnel ne seront pas transmises à des tiers. Les personnes concernées ont à tout moment le droit de révoquer la déclaration de consentement distincte émise au moyen de la procédure de double consentement. Après une révocation, ces données à caractère personnel seront supprimées par le responsable du traitement. Ti-lux considère automatiquement le retrait de la réception de la lettre d'information comme une révocation.

8. Possibilité de contact via le site web

Le site web de Ti-lux contient des informations qui permettent un contact électronique rapide avec notre entreprise, ainsi qu'une communication directe avec nous, qui comprend également une adresse générale du courrier électronique (adresse e-mail). Si une personne concernée contacte le responsable du traitement par e-mail ou via un formulaire de contact, les données personnelles transmises par la personne concernée sont automatiquement stockées. Les données à caractère personnel transmises volontairement par une personne concernée au responsable du traitement sont stockées dans le but de traiter ou de contacter la personne concernée. Il n'y a pas de transfert de ces données à caractère personnel à des tiers.

9. Fonction de commentaires dans le blog sur le site web

(Les blogs font également référence, d'une manière générale, à d'autres médias sociaux sur le web.)

Ti-lux offre aux utilisateurs la possibilité de laisser des commentaires individuels sur les contributions individuelles d'un blog, qui se trouve sur le site web du contrôleur. Un blog est un portail web accessible au public, sur lequel une ou plusieurs personnes appelées blogueurs ou web-blogueurs peuvent publier des articles ou écrire des pensées dans ce que l'on appelle des billets de blog. Les billets de blog peuvent généralement être commentés par des tiers.

Si une personne concernée laisse un commentaire sur le blog publié sur ce site web, les commentaires faits par la personne concernée sont également stockés et publiés, ainsi que des informations sur la date du commentaire et sur l'utilisateur (pseudonyme) choisi par la personne concernée. En outre, l'adresse IP attribuée par le fournisseur d'accès à Internet (FAI) à la personne concernée est également enregistrée. L'enregistrement de l'adresse IP a lieu pour des raisons de sécurité et au cas où la personne concernée violerait les droits de tiers ou publierait un contenu illégal par l'intermédiaire d'un commentaire donné. L'enregistrement de ces données personnelles est donc dans l'intérêt du responsable du traitement des données, afin qu'il puisse se disculper en cas d'infraction. Ces données personnelles collectées ne seront pas transmises à des tiers, à moins qu'un tel transfert ne soit requis par la loi ou qu'il ne serve à la défense du responsable du traitement.

10. Abonnement aux commentaires du blog sur le site web

Les commentaires faits dans le blog du Ti-lux peuvent être souscrits par des tiers. Il est notamment possible qu'un commentateur s'abonne aux commentaires qui suivent ses commentaires sur un article particulier du blog.

Si une personne concernée décide de souscrire à l'option, le responsable du traitement enverra un courriel de confirmation automatique pour vérifier la procédure de double consentement (double opt-in) et vérifier si le propriétaire de l'adresse électronique spécifiée a décidé de souscrire à cette option. L'option d'abonnement aux commentaires peut être résiliée à tout moment.

11. Effacement et verrouillage systématique des données à caractère personnel

Le responsable du traitement traite et conserve les données à caractère personnel de la personne concernée uniquement pendant la période nécessaire pour atteindre la finalité de la conservation, ou dans la mesure où cela est autorisé par le législateur européen ou d'autres législateurs dans les lois ou règlements auxquels le responsable du traitement est soumis.

Si la finalité de la conservation n'est pas applicable ou si une période de conservation prescrite par le législateur européen ou un autre législateur compétent expire, les données à caractère personnel sont systématiquement bloquées ou effacées conformément aux exigences légales.

12. Droits de la personne concernée

a) Droit de confirmation Chaque personne concernée a le droit, accordé par le législateur européen, d'obtenir du responsable du traitement la confirmation que des données à caractère personnel la concernant font ou ne font pas l'objet d'un traitement. Si une personne concernée souhaite se prévaloir de ce droit de confirmation, elle peut, à tout moment, contacter n'importe quel employé du responsable du traitement.

b) Droit d'accès Chaque personne concernée a le droit, accordé par le législateur européen, d'obtenir du responsable du traitement des informations gratuites sur les données à caractère personnel la concernant qui sont conservées à tout moment, ainsi qu'une copie de ces informations. En outre, les directives et règlements européens accordent à la personne concernée l'accès aux informations suivantes :

1) les finalités du traitement;

2) les catégories de données à caractère personnel concernées;

3) les destinataires ou catégories de destinataires auxquels les données à caractère personnel ont été ou seront communiquées, en particulier les destinataires dans les pays tiers ou les organisations internationales ;

4) si possible, la durée envisagée de conservation des données à caractère personnel ou, si cela n'est pas possible, les critères utilisés pour déterminer cette durée ;

5) l'existence du droit de demander au responsable du traitement la rectification ou l'effacement des données à caractère personnel, ou la limitation du traitement des données à caractère personnel concernant la personne concernée, ou de s'opposer à un tel traitement ;

6) l'existence du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle ;

7) lorsque les données à caractère personnel ne sont pas collectées auprès de la personne concernée, toute information disponible quant à leur source ;

8) l'existence d'une prise de décision automatisée, y compris le profilage, visée à l'article 22, paragraphes 1 et 4, du RGPD et, au moins dans ces cas, des informations utiles sur la logique utilisée, ainsi que sur l'importance et les conséquences envisagées d'un tel traitement pour la personne concernée.

En outre, la personne concernée a le droit d'obtenir des informations sur le transfert éventuel de données à caractère personnel vers un pays tiers ou une organisation internationale. Si une personne concernée souhaite faire usage de ce droit d'accès, elle peut, à tout moment, contacter n'importe quel employé du responsable du traitement.

c) Droit de rectification Chaque personne concernée a le droit, accordé par le législateur européen, d'obtenir du responsable du traitement, dans un délai raisonnable, la rectification de données à caractère personnel inexacts la concernant. Compte tenu des finalités du traitement, la personne concernée a le droit d'obtenir que les données à caractère personnel incomplètes soient complétées, y compris en fournissant une déclaration complémentaire. Si une personne concernée souhaite exercer ce

droit de rectification, elle peut, à tout moment, s'adresser à n'importe quel employé du responsable du traitement.

d) Droit à l'effacement (droit à l'oubli) Chaque personne concernée a le droit, accordé par le législateur européen, d'obtenir du responsable du traitement l'effacement des données à caractère personnel la concernant dans un délai raisonnable, et le responsable du traitement a l'obligation d'effacer les données à caractère personnel dans un délai raisonnable lorsque l'un des motifs suivants s'applique, aussi longtemps que le traitement n'est pas nécessaire :

1) Les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées d'une autre manière.

2) La personne concernée retire le consentement sur lequel le traitement est fondé conformément à l'article 6, paragraphe 1, point a), du GDPR, ou à l'article 9, paragraphe 2, point a), du GDPR, et lorsqu'il n'existe pas d'autre motif juridique pour le traitement.

3) la personne concernée s'oppose au traitement conformément à l'article 21, paragraphe 1, du GDPR et il n'existe pas de motifs légitimes impérieux pour le traitement, ou la personne concernée s'oppose au traitement conformément à l'article 21, paragraphe 2, du GDPR.

4) les données à caractère personnel ont fait l'objet d'un traitement illicite.

5) Les données à caractère personnel doivent être effacées pour respecter une obligation légale en vertu du droit de l'Union ou de l'État membre à laquelle le responsable du traitement est soumis.

6) Les données à caractère personnel ont été collectées dans le cadre de l'offre de services de la société de l'information visée à l'article 8, paragraphe 1, du RGPD.

Si l'une des raisons susmentionnées s'applique et qu'une personne concernée souhaite demander l'effacement des données à caractère personnel stockées par Ti-lux, elle peut, à tout moment, contacter n'importe quel employé du responsable du traitement. Lorsque le responsable du traitement a rendu publiques des données à caractère personnel et qu'il est tenu, en vertu de l'article 17, paragraphe 1, d'effacer ces données, il prend des mesures raisonnables, y compris d'ordre technique, pour informer les autres responsables du traitement qui traitent les données à caractère personnel que la personne concernée a demandé l'effacement, par ces responsables, de tout lien vers ces données à caractère personnel, ou de toute copie ou reproduction de celles-ci, dans la mesure où leur traitement n'est pas nécessaire. Les employés de Ti-lux prendront les mesures nécessaires dans les cas individuels.

e) Droit à la limitation du traitement Chaque personne concernée a le droit, accordé par le législateur européen, d'obtenir du responsable du traitement la limitation du traitement lorsque l'un des éléments suivants s'applique :

1) L'exactitude des données à caractère personnel est contestée par la personne concernée, pendant une période permettant au responsable du traitement de vérifier l'exactitude des données à caractère personnel.

2) Le traitement est illicite et la personne concernée s'oppose à l'effacement des données à caractère personnel et demande à la place la limitation de leur utilisation.

3) Le responsable du traitement n'a plus besoin des données à caractère personnel aux fins du traitement, mais la personne concernée en a besoin pour la constatation, l'exercice ou la défense d'un droit en justice.

4) La personne concernée s'est opposée au traitement en vertu de l'article 21, paragraphe 1, du GDPR en attendant de vérifier si les motifs légitimes du responsable du traitement l'emportent sur ceux de la personne concernée.

Si l'une des conditions susmentionnées est remplie et qu'une personne concernée souhaite demander la limitation du traitement des données à caractère personnel stockées par Ti-lux, elle peut à tout moment contacter n'importe quel employé du responsable du traitement. L'employé de Ti-lux s'occupera de la restriction du traitement.

f) **Droit à la portabilité des données** Chaque personne concernée a le droit, accordé par le législateur européen, de recevoir les données à caractère personnel la concernant, qui ont été fournies à un responsable du traitement, dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine. Elle a le droit de transmettre ces données à un autre responsable du traitement sans entrave de la part du responsable du traitement auquel les données à caractère personnel ont été fournies, tant que le traitement est fondé sur le consentement conformément à l'article 6, paragraphe 1, point a), du GDPR ou à l'article 9, paragraphe 2, point a), du GDPR, ou sur un contrat conformément à l'article 6, paragraphe 1, point b), du RGPD, et que le traitement est effectué par des moyens automatisés, tant que le traitement n'est pas nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement. En outre, dans l'exercice de son droit à la portabilité des données conformément à l'article 20, paragraphe 1, du GDPR, la personne concernée a le droit d'obtenir que les données à caractère personnel soient transmises directement d'un responsable du traitement à un autre, lorsque cela est techniquement faisable et que cela ne porte pas atteinte aux droits et libertés d'autres personnes. Afin de faire valoir le droit à la portabilité des données, la personne concernée peut à tout moment contacter n'importe quel employé de Ti-lux.

g) **Droit d'opposition** Chaque personne concernée dispose du droit accordé par le législateur européen de s'opposer à tout moment, pour des raisons tenant à sa situation particulière, à un traitement de données à caractère personnel la concernant, fondé sur l'article 6, paragraphe 1, point e) ou f), du RGPD. Cela s'applique également au profilage fondé sur ces dispositions. La Ti-lux ne traitera plus les données à caractère personnel en cas d'opposition, à moins que nous puissions démontrer des motifs légitimes impérieux pour le traitement qui prévalent sur les intérêts, droits et libertés de la personne concernée, ou pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice. Si la Ti-lux traite des données à caractère personnel à des fins de marketing direct, la personne concernée a le droit de s'opposer à tout moment au traitement des données à caractère personnel la concernant à de telles fins de marketing. Ceci s'applique au profilage dans la mesure où il est lié à ce marketing direct. Si la personne concernée s'oppose au traitement à des fins de marketing direct, Ti-lux ne traitera plus les données à caractère personnel à ces fins. En outre, la personne concernée a le droit, pour des raisons tenant à sa situation particulière, de s'opposer au traitement des données à caractère personnel la concernant par Ti-lux à des fins de recherche scientifique ou historique, ou à des fins statistiques conformément à l'article 89,

paragraphe 1, du RGPD, à moins que le traitement ne soit nécessaire à l'exécution d'une mission effectuée pour des raisons d'intérêt public. En outre, la personne concernée est libre, dans le cadre de l'utilisation des services de la société de l'information et nonobstant la directive 2002/58/CE, d'utiliser son droit d'opposition par des moyens automatisés utilisant des spécifications techniques.

h) Chaque personne concernée a le droit, accordé par le législateur européen, de ne pas être soumise à une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, qui produit des effets juridiques à son égard ou qui l'affecte de manière significative de façon similaire, tant que la décision (1) n'est pas nécessaire à la conclusion, ou l'exécution d'un contrat entre la personne concernée et un responsable du traitement, ou (2) n'est pas autorisée par le droit de l'Union ou des États membres auquel le responsable du traitement est soumis et qui prévoit également des mesures appropriées pour la sauvegarde des droits et libertés et des intérêts légitimes de la personne concernée, ou (3) n'est pas fondée sur le consentement explicite de la personne concernée. Si la décision (1) est nécessaire à la conclusion ou à l'exécution d'un contrat entre la personne concernée et un responsable du traitement, ou (2) si elle est fondée sur le consentement explicite de la personne concernée, Ti-lux met en œuvre des mesures appropriées pour la sauvegarde des droits et libertés et des intérêts légitimes de la personne concernée, au moins du droit d'obtenir une intervention humaine de la part du responsable du traitement, d'exprimer son point de vue et de contester la décision. Si la personne concernée souhaite exercer les droits relatifs à la prise de décision individuelle automatisée, elle peut, à tout moment, contacter n'importe quel employé de Ti-lux.

i) Droit de retirer le consentement à la protection des données Chaque personne concernée a le droit, accordé par le législateur européen, de retirer à tout moment son consentement au traitement des données à caractère personnel la concernant. Si la personne concernée souhaite exercer le droit de retirer son consentement, elle peut, à tout moment, contacter n'importe quel employé de Ti-lux.

13. Legal basis for the processing

L'art. 6(1) lit. a GDPR sert de base légale pour les opérations de traitement pour lesquelles nous obtenons un consentement pour une finalité de traitement spécifique. Si le traitement des données à caractère personnel est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie, comme c'est le cas, par exemple, lorsque les opérations de traitement sont nécessaires à la fourniture de biens ou à la prestation de tout autre service, le traitement est fondé sur l'article 6, paragraphe 1, point b), du RGPD. Il en va de même pour les traitements nécessaires à l'exécution de mesures précontractuelles, par exemple dans le cas de demandes de renseignements concernant nos produits ou services. Si notre entreprise est soumise à une obligation légale exigeant le traitement de données à caractère personnel, par exemple pour remplir des obligations fiscales, le traitement est fondé sur l'article 6, paragraphe 1, point c), du RGPD. 6(1) lit. c GDPR. Dans de rares cas, le traitement des données à caractère personnel peut être nécessaire pour protéger les intérêts vitaux de la personne concernée ou d'une autre personne physique. Ce serait le cas, par exemple, si un visiteur était blessé dans notre entreprise et que son nom, son âge, ses données d'assurance maladie ou d'autres informations vitales devaient être communiquées à un médecin, à un hôpital ou à un autre tiers. Le traitement serait alors fondé sur l'article 6, paragraphe 1, point d), du RGPD. 6(1) lit. d GDPR. Enfin, le traitement pourrait être fondé sur l'article 6, paragraphe 1, point f), du RGPD. Cette base juridique est utilisée pour les opérations de traitement qui ne sont couvertes par aucun des fondements juridiques susmentionnés, si le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par notre société ou par un tiers, sauf lorsque ces intérêts sont

supplantés par les intérêts ou les libertés et droits fondamentaux de la personne concernée qui exigent une protection des données à caractère personnel. Ces traitements sont d'autant plus autorisés qu'ils ont été spécifiquement mentionnés par le législateur européen. Il a estimé qu'un intérêt légitime pouvait être présumé si la personne concernée est un client du responsable du traitement (considérant 47, deuxième phrase, du GDPR).

14. les intérêts légitimes poursuivis par le responsable du traitement ou par un tiers

Lorsque le traitement des données à caractère personnel est fondé sur l'article 6, paragraphe 1, point f), du RGPD, notre intérêt légitime est de mener nos activités en faveur du bien-être de l'ensemble de nos employés et des actionnaires.

15. Durée de conservation des données à caractère personnel

Le critère utilisé pour déterminer la période de stockage des données personnelles est la période de conservation légale correspondante. À l'expiration de ce délai, les données correspondantes sont systématiquement supprimées, dans la mesure où elles ne sont plus nécessaires à l'exécution du contrat ou à l'initiation d'un contrat.

16. Fourniture de données à caractère personnel en tant qu'exigence légale ou contractuelle ; exigence nécessaire à la conclusion d'un contrat ; obligation de la personne concernée de fournir les données à caractère personnel ; conséquences éventuelles de la non-fourniture de ces données.

Nous précisons que la fourniture de données à caractère personnel est en partie requise par la loi (par exemple, les réglementations fiscales) ou peut également résulter de dispositions contractuelles (par exemple, des informations sur le partenaire contractuel). Parfois, il peut être nécessaire, pour conclure un contrat, que la personne concernée nous fournisse des données à caractère personnel que nous devons ensuite traiter. La personne concernée est, par exemple, tenue de nous fournir des données à caractère personnel lorsque notre entreprise signe un contrat avec elle. La non-fourniture des données à caractère personnel aurait pour conséquence que le contrat avec la personne concernée ne pourrait pas être conclu. Avant que la personne concernée ne fournisse des données à caractère personnel, elle doit contacter l'un de nos employés. L'employé précise à la personne concernée si la fourniture des données à caractère personnel est requise par la loi ou le contrat ou si elle est nécessaire à la conclusion du contrat, s'il existe une obligation de fournir les données à caractère personnel et les conséquences de la non-fourniture des données à caractère personnel.

17. Existence d'une prise de décision automatisée

En tant qu'entreprise responsable, nous n'avons pas recours à la prise de décision automatique ou au profilage.

Contact

29, rue de la Montagne, Lamdelaine, Luxembourg

info@tiphot0.lu +352 621 754521



Nos Logos:

Ti Zhou – professional photographer in Luxembourg.

Convient aux photos d'identité, aux portraits, aux mariages, aux entreprises, aux événements, à la famille, à l'immobilier, aux sports et à d'autres photographies et vidéos, ainsi qu'à la conception de publicités !

Quick Links